

Lorsque je traversai en France pour la première fois, nous pensions tous que la guerre serait terminée en moins de six semaines, et nous nous demandions si nous ne pourrions pas avancer un peu notre départ pour la ligne du feu, afin d'avoir l'occasion de prendre part au conflit. Dans le fait après mon séjour dans les tranchées et après m'être rendu compte de la situation des armées alliées, à l'heure actuelle, je n'hésite pas à le déclarer, la guerre ne fait que de commencer; elle va se continuer encore pendant au moins une autre année, sinon deux, et il est possible qu'elle se prolonge durant l'espace de trois ou quatre ans. Or, s'il existe quelques moyens grâce auxquels nous pourrions rendre notre situation ou celle de nos alliés encore plus forte, de n'importe quelle façon, soit par la conclusion de traités de commerce, soit de tout autre manière, nous devrions nous mettre en mesure de le faire dès maintenant au lieu d'attendre la fin du conflit actuel.

A une autre époque de son histoire, lors de la guerre de Sept ans, lorsque la Grande-Bretagne fit appel à ses colonies pour l'aider à mener la lutte à bonne fin, tout le monde entretenait l'espoir que ce serait l'affaire de quelques mois afin d'opérer une fusion durable entre l'empire et les colonies. En réalité, Pitt invita un certain nombre de délégués des colonies américaines à se réunir pour discuter relativement à un projet d'union entre toutes les parties de l'empire. Tous les Etats reçurent l'assurance qu'ils obtiendraient d'être représentés dans la Chambre des communes anglaises. Effectivement, un projet de loi en ce sens fut rédigé. Mais des difficultés surgirent relativement aux droits à conférer aux divers états, et il en résulta qu'à la conclusion de la paix il n'y avait personne qui fût assez fort et assez énergique pour faire adopter le plan qui avait été élaboré. Or, quelle fut la conséquence de l'avortement du projet? Il arriva que quinze ou vingt ans plus tard l'empire fut déchiré en deux tout simplement parce que l'on avait attendu jusqu'après la guerre pour régler ces questions. Si nous sommes en face d'une longue guerre, travaillons à cimenter dès maintenant l'union qui doit régner entre les différentes parties de l'empire.

Que les colonies et l'empire concluent une union solide avec les pays alliés dès maintenant relativement aux questions commerciales; n'attendons pas pour cela le rétablissement de la paix; car si nous retardons, il est possible que d'autres questions égale-

ment importantes attireront notre attention après la guerre, et rien ne s'accomplira.

A propos de la guerre qui sévit en ce moment, je désire offrir mes plus sincères félicitations à cette Chambre, pour les mesures d'assistance à la mère patrie qu'elle a prises et pour la manière dont elle a traité les troupes canadiennes, qui sont sur la ligne de feu.

La Chambre me permettra peut-être d'esquisser brièvement à son intention les opérations auxquelles la 1ère division de l'armée canadienne a participé au front.

Au moment où la guerre fut déclarée, j'avais l'honneur de commander un bataillon de milice, et j'ai cru qu'il était de mon devoir, non seulement comme commandant de régiment mais aussi à mon titre de Canadien écossais d'offrir mes services, qui furent acceptés par le ministre de la Milice. Les officiers de mon régiment offrirent les services du régiment comme corps, et cette offre fut également acceptée.

A mon sens, ma qualité de militaire et de représentant du peuple me faisaient doublement un devoir de partir. Je sais que le plus grand nombre des députés, probablement 80 p. 100, ont dépassé la limite de l'âge militaire, et quelle que fût l'expérience qu'ils possédaient, quelle que fût leur ardeur, il leur a été impossible de s'enrôler sous les drapeaux. Toutefois, pour ma part, j'ai considéré que c'était mon devoir de partir. Le bataillon que je commandais fut mobilisé et nous fûmes cantonnés à Valcartier. Ce camp nous a fourni un exemple de la facilité avec laquelle s'est effectuée la mobilisation des troupes canadiennes; ce camp a fourni un exemple merveilleux de ce que peut faire le talent d'organisation.

On avait besoin de 22,000 hommes afin de constituer la première division; or, dans l'espace d'à peu près trois semaines, 33,000 volontaires se trouvaient réunis à Valcartier. Là, nos soldats furent soumis à des exercices très pratiques; de fait, je n'ai jamais entendu que des louanges à l'adresse du camp de Valcartier.

Cette organisation fait grandement honneur au ministre de la Milice, qui a dirigé tous les détails, ainsi qu'à ceux qui l'ont secondé, afin de mener l'entreprise à bonne fin. Sans doute, au début, des difficultés ont surgi; mais c'est l'usage d'avoir des obstacles à surmonter au début de n'importe quelle entreprise de quelque importance. A Valcartier, ces obstacles de la première heure furent bien vite surmontés, et l'assemblément des troupes a marché sans un accroc.